
Communiqué de presse

Grand-Lancy, le 12 mars 2020

Coronavirus – Mesures dans les Transports publics genevois

Les Transports publics genevois (tpg) annoncent la mise en œuvre de mesures opérationnelles à partir du lundi 16 mars 2020 pour protéger la santé de leurs collaborateurs et de leurs clients dans le contexte actuel de l'épidémie de coronavirus (COVID-19). Ils agissent sur la base des recommandations émises par l'Office fédéral de la santé publique (OFSP).

Les Transports publics genevois (tpg) estiment qu'ils ont la responsabilité d'agir pour protéger la santé de leurs collaborateurs et de leurs clients dans le contexte actuel de propagation du coronavirus (COVID-19). Ils ont décidé de mettre en œuvre à partir du lundi 16 mars 2020 plusieurs mesures au niveau opérationnel afin d'atteindre cet objectif. Ces actions décrites ci-après se basent sur les recommandations émises par l'Office fédéral de la santé publique (OFSP).

Fermeture de la porte située à l'avant des véhicules sans cabine fermée

Les tpg ont décidé de condamner les portes situées à l'avant de tous leurs véhicules sans cabine fermée. La plateforme dédiée aux conducteurs sera délimitée à l'avenir par des rubans de signalisation. Cette mesure d'isolement concerne, à l'exception des minibus, près de 300 autobus et trolleybus. Elle doit permettre aux conducteurs de pratiquer leur métier dans un environnement protégé et de garantir la continuité des services des tpg, sachant que leurs collaborateurs sont en contact régulier avec une population dense durant leur temps de service. Dans ces conditions, la ligne XA opérée sur la commune de Meyrin est suspendue dès le 16 mars 2020, en raison de la promiscuité observée à bord du véhicule autonome qui en assure la desserte.

Nettoyage avec désinfectant des cabines de conduite, des barres d'appui et des boutons d'arrêt

Les tpg ont décidé également de renforcer le nettoyage à l'intérieur de leurs véhicules. Les collaborateurs de l'Œuvre suisse d'entraide ouvrière (OSEO), mandatés par les tpg depuis la mi-février pour des missions de propreté en cours de journée, concentrent désormais leur action sur le nettoyage des barres d'appui des véhicules des tpg. De plus, les cabines de conduite, les boutons d'arrêt et les barres d'appui seront nettoyés désormais chaque fin de journée avec une lotion désinfectante lors du retour des véhicules dans les centres de maintenance des tpg au Bachet-de-Pesay et à la Jonction. Il s'agit d'une prestation supplémentaire initiée par les tpg. L'ensemble de ces mesures entrera en vigueur le lundi 16 mars 2020.

En parallèle, les tpg encouragent vivement leurs clients à privilégier, dans la mesure du possible, les heures creuses pour effectuer leurs déplacements sur le réseau en cette période particulière. Ils continuent pour leur part à appliquer avec rigueur les bons gestes recommandés par l'OFSP afin de protéger la santé de leur personnel et de leur clientèle. Ils poursuivent également les mesures de travail à distance mises en œuvre la semaine dernière pour certains de leurs collaborateurs actifs dans des espaces partagés. Enfin, ils restent en contact direct avec les autorités genevoises et à l'écoute de l'OFSP pour renforcer leur action si cela devait s'avérer nécessaire.

Pour de plus amples informations au sein des Transports publics genevois (tpg) :

François Mutter, porte-parole des tpg

+41 22 308 31 60 / +41 79 694 49 44 - mutter.francois@tpg.ch

Les Transports publics genevois (tpg) sont l'opérateur de transport public de référence dans l'agglomération genevoise. Ils ont pour mission de contribuer à la gestion de la mobilité sur leur territoire en proposant une offre de qualité dans le respect des principes du développement durable. Les tpg visent dans toutes leurs actions l'excellence au service de la collectivité publique. Ils agissent dans le cadre d'un contrat de prestations renégocié tous les cinq ans avec l'État de Genève.